



1er Tournoi NATIONAL B « Ville de Castelsarrasin »

Cercle Athlétique Castelsarrasinois de Tennis de Table

LE SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 JANVIER 2025

HOMOLOGUE SOUS LE NUMERO :

2016/2024-B

2800 € en dotations et en lots



Règlement du tournoi :

Article 1 : GENERALITE

Le Cercle Athlétique Castelsarrasinois de Tennis de Table (CACTT), organise le samedi 11 janvier et le dimanche 12 janvier 2025, son **premier tournoi National B** homologué « Ville de Castelsarrasin » ouvert aux joueurs licenciés ou non licenciés (tableau handicap) en compétitions FFTT (voir règlement FFTT). Il se déroulera sur 20 tables et comportera 17 tableaux. 9 tableaux le samedi 11 janvier 2025, et 8 tableaux le dimanche 12 janvier 2025.

Le tournoi se déroulera au Gymnase Flamens : 3 rue Joseph Flamens, 82100 Castelsarrasin et est homologué sous le n° 2016/2024-B de la Fédération Française de Tennis de Table.

Article 2 : LES ENGAGEMENTS

- Les inscriptions se feront :
- (possibilité de demander le lien) : www.cactt.fr/tournoi/
- Par mail à : cactt.tournoi@gmail.com

Si les inscriptions se font par mail, téléphone, SMS : Il faudra donner l'ensemble des renseignements obligatoires pour que l'inscription soit prise en compte.

- **Nom et Prénom**
- **Numéro de licence**
- **Nom du club**
- **Téléphone**
- **Adresse mail**

- Les inscriptions ouvertes à partir du **1er novembre 2024**
- **Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée.** Si toutefois les tableaux sont complets, un message vous sera indiqué. Vous pourrez envoyer un mail permettant une inscription sur liste d'attente. Un participant ne faire que 3 tableaux maximums par jour.
- Les poussins ne sont pas autorisés à participer aux tableaux Séniors messieurs et Dames.
- En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie. Les deux premiers sont qualifiés pour le tableau final. Les rencontres se dérouleront ensuite sur un tableau à élimination directe.
- **Le règlement se fera sur place par espèces, chèque ou par carte bancaire.**



Article 3 : TABLEAUX ET HORAIRES

Fin du pointage et tirage au sort 30 minutes avant le début des tableaux.

NC=Non Classé 500 points

Tarif dégressif :

1 tableau = 9 € / 2 tableaux = 16 € / 3 tableaux = 22 €

SAMEDI 11 JANVIER 2025		
Horaire	Tableaux	Catégories
09 H 00	A	NC/999
10 H 15	B	NC/1499
11 H 30	C	Non numérotés
12 H 30	D	Cadet Junior
12 H 30	E	Féminines
13 H 30	F	Toutes séries
14 H 30	G	NC/699
15 H 00	H	NC/1799
16 H 00	I	NC/1299

Tarif dégressif :

1 tableau = 9 € / 2 tableaux = 16 € / 3 tableaux = 22 €

DIMANCHE 12 JANVIER 2025		
Horaire	Tableaux	Catégories
09 H 00	J	NC/799
10 H 15	K	NC/1399
11 H 30	L	P B M *
12 H 30	M	NC/1699
13 H 30	N	Handicap
13 H 30	O	Poussin
14 H 00	P	NC/1099
15 H 00	Q	N -400

Article 4 : ORGANISATION DU TOURNOI

- Les Juges Arbitres du tournoi seront Mrs Jean-Loup ALBERT (JAN) (06.21.39.40.48), et Morgan CORD'HOMME JA2, qui seront les seuls habilités à régler les litiges et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement du tournoi. Leurs décisions seront sans appel.
- Le tirage au sort sera effectué 30 minutes avant le début de chaque tableau.
- Les juges arbitres se réserveront le droit d'accepter ou de refuser toute inscription sur place.



- Le club se réserve le droit d'annuler ou de modifier un tableau, si le nombre de participants est insuffisants. Le club se réserve également le droit de modifier la dotation en fonction du nombre d'inscrit sur 1 tableau.
- Les joueurs doivent se présenter à la table en tenue sportive et réglementaire.

Article 5 : DEROULEMENT DE L'EPREUVE

- Les tableaux (sauf handicap) se dérouleront par poules de trois, avec deux qualifiés par poule. Les tableaux se poursuivront par un tableau à élimination directe élimination directe. Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.
- **Le tableau handicap est à élimination directe. Il se jouera en une seule manche de 33 points sans points d'écart.** Le handicap sera de 2 points par classement avec un maximum de 22 points. **Ce tableau n'est pas homologué.**

Article 6 : LES OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES

- Il est interdit de porter des chaussures de ville dans les aires de jeu
- Il est interdit de fumer, de vapoter, de manger dans la salle de compétition. Une zone de restauration sera prévue à cet effet.
- Le club du Cercle Athlétique Castelsarrasinois TT décline toute responsabilité en cas d'accident, perte, de vol et/ou tout incident survenus au cours du tournoi, dans la salle, les vestiaires, les abords et les trajets.
- Tout joueur inscrit sur ce tournoi accepte par défaut la diffusion des photos, vidéo et résultats sur l'ensemble des supports papiers ou numériques privés et ou publique.

Article 7 : LES DOTATIONS

Le montant global de la dotation en numéraire et lots, est de **2 800 €**

- Samedi 11 janvier 2025 :			Récompenses :	
Tableaux	Total points :	Vainqueur	Finaliste	1/2 Finaliste
A	NC/999	50 €	25 €	15 €
B	NC/1499	100 €	50 €	25 €
C	Non Numérotés	150 €	75 €	40 €
D	Cadet Junior	Coupe + lot	Médaille + lot	Médaille + lot
E	Féminines	70 €	35 €	20 €
F	Toutes séries	240 €	120 €	60 €
G	NC/699	30 €	15 €	10 €
H	NC/1799	110 €	55 €	30 €
I	NC/1299	80 €	40 €	20 €

NC = Non classé : A partir de 500 points licence



- **Dimanche 12 janvier 2025 :**

Tableaux	Total points :	Vainqueur	Récompenses :	
			Finaliste	1/2 Finaliste
J	NC/799	40 €	20 €	10 €
K	NC/1399	90 €	45 €	20 €
L	P B M *	Coupe + lot	Médaille + lot	Médaille + lot
M	NC/1699	110 €	55 €	30 €
N	Handicap	90 €	45 €	20 €
O	Poussin	Coupe + lot	Médaille + lot	Médaille + lot
P	NC/1099	60 €	30 €	15 €
Q	N -400	130 €	65 €	35 €

* **Poussins Benjamins Minimes**

NC = Non classé : A partir de 500 points licence

Article 8 : RESTAURATION ET LOGISTIQUE

- Une salle de restauration spécialement aménagée sera à la disposition de tous pour se restaurer ainsi qu'une buvette.
- Un plan d'accès et une liste des hôtels et hébergements seront mis à disposition sur le site cactt.fr à partir du 1^{er} novembre.

ANNEXE :

- La participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement
- Le coefficient affecté à la compétition est de 0,75.

Bon tournoi à tous et à toutes

Contacts :

Co-présidents : Morgan Cord'homme : 06.50.20.54.55 / Bernard Gontrand : 06.43.98.53.54

cactt.ping@gmail.com cactt.fr